



## Nouvelles de l'International n°91 (août 2018)

### L'état du mouvement – l'impact d'AI en 2017

#### Introduction

La nouvelle instance de gouvernance d'Amnesty International, l'Assemblée générale mondiale annuelle, qui remplace le Conseil International, s'est réunie pour la première fois début juillet. En prélude à cette réunion, un rapport sur l'état du mouvement et de son impact en 2017 a été publié par le Secrétariat international, afin de donner aux délégués des éléments d'information. Voici un résumé de ce rapport<sup>1</sup>.

#### Observations essentielles

De la Turquie au Myanmar, AI se bat contre les violations des droits humains dans des pays où l'opinion publique n'est pas de notre côté. La situation montre la nécessité pour AI de construire un soutien du public pour les DH dans des situations difficiles. La croissance d'AI est généralement positive : environ 6,8 millions de membres et sympathisants ont participé aux actions en 2017, contre 5,5 millions en 2016. AI croît plus vite dans les pays du Sud, ce qui était le but recherché : Il y a aujourd'hui environ 1 million de membres internationaux, le plus grand nombre se trouvant en Egypte, au Nigéria et au Pakistan.

L'impact nettement positif du travail d'AI dans la plupart de ses objectifs stratégiques<sup>2</sup> est tout aussi encourageant. L'impact le plus conséquent d'AI a été son travail pour protéger les défenseurs des droits humains, en particulier à travers la campagne « Brave ». De plus, l'impact d'AI sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC), le genre et la diversité (objectif 2), ainsi que sur la responsabilité des entreprises (objectif 4) a aussi été significatif en 2017. En revanche, on note beaucoup moins de progrès pour l'objectif 3 (crises et conflits).

#### Impact sur l'objectif 1: reconquérir les libertés

C'est l'objectif sur lequel l'impact d'AI a été le plus important. En 2017, il y a eu de gros progrès sur les cas individuels, en particulier sur les cas de défenseurs des droits humains (avec un accent particulier mis sur les femmes et les militants LGBTI).

On a noté aussi des évolutions dans la législation et les politiques en matière de libertés en ligne, et l'éducation aux droits humains continue de soutenir la croissance et le militantisme d'AI. Ces activités ont permis à certaines sections d'AI de renforcer leur contribution à l'évolution de la société de leurs pays respectifs.

---

<sup>1</sup> Le rapport complet s'intitule *Amnesty International state of the movement our impact in 2017* (ORG 50/8413/2018) ainsi qu'une version plus courte (10 pages), *Amnesty International state of the movement our impact in 2017: summary* (ORG 50/8412/2018)

<sup>2</sup> Ces objectifs ont été fixés par le CI de 2015 et courent jusqu'en 2020. Ils déclarent qu'AI va travailler pour un monde dans lequel : (1) Tout le monde connaît et peut revendiquer ses droits (revendiquer ses droits) ; (2) les droits humains et la justice profitent à tous sans discrimination (obtenir l'égalité des droits pour tous) ; (3) les gens sont protégés pendant les conflits et les crises (répondre aux crises) ; (4) les violateurs des DH sont rendus responsables de leurs actes (veiller au rendre compte) ; (5) afin d'atteindre ces objectifs, nous serons un véritable mouvement des droits humains composé de gens qui défendent les droits humains pour tous (maximiser nos ressources et nos engagements). Voir *Taking Injustice Personally – AI's Strategic Goals Version 2* (POL 50/001/2015)

2

Al doit relever quatre défis dans le développement de son travail dans ce domaine. Tout d'abord, il lui faut faire face à la diabolisation des droits humains et aux campagnes de dénigrement menées contre le mouvement. Il est vital de développer de nouveaux récits mettant en valeur les droits humains dans un contexte local, et Al a connu quelques réussites dans ce domaine à Cuba, en Iran, en Russie et en Turquie. Deuxièmement, Al devra diversifier son réseau de partenaires afin de constituer un lobby plus efficace auprès des gouvernements. Troisièmement, Al doit travailler beaucoup plus sur les libertés en ligne. Et, enfin, Al doit continuer à chercher le moyen de convertir les réussites sur les cas individuels en changements à long terme dans les politiques et les pratiques des gouvernements.

### **Impact sur l'objectif 2: obtenir l'égalité des droits pour tous.**

L'essentiel du travail d'Al dans ce domaine concernait les violations systématiques des droits de groupes particulièrement désavantagés. Par exemple, au Pérou, le rapport d'Al *Un Etat toxique* a amené le ministère de la Santé à décréter un état d'urgence et à agir sur des soupçons d'empoisonnement au plomb chez les populations indigènes ; en Slovaquie, le lobbying d'Al a aidé les enfants Roms à obtenir la gratuité des transports scolaires ; au Nigéria, l'étroite collaboration d'Al avec les militants des communautés villageoises a contribué à persuader les tribunaux à déclarer illégales les expulsions forcées. La clé de ces réussites est un mélange de partenariats stratégiques et des approches dénuées d'antagonismes.

Si l'on regarde vers l'avenir, Al devra mieux comprendre les causes profondes de la discrimination dans tel ou tel pays et obtenir ainsi une vision plus claire de la manière dont les différentes formes de discrimination se chevauchent et se renforcent. Le lien ancien d'Al avec les organisations de la société civile devraient s'avérer une aide précieuse.

### **Impact sur l'objectif 3: répondre aux crises**

Al a eu du mal à avoir un impact significatif sur les conflits et les crises en 2017 parce que la plupart étaient des conflits de longue durée impliquant un réseau d'acteurs internationaux, menant ou contribuant à des « guerres par procuration », comme au Yémen et en Syrie. Néanmoins, l'expertise d'Al continue à être appréciée lorsqu'il s'agit de rendre compte de ce qui se passe et de donner davantage de visibilité à ces crises. De plus, de nombreuses sections d'Al ont déclaré avoir pu mieux défendre les droits des réfugiés, en encourageant certains gouvernements à ne pas reculer sur les standards internationaux ni sur les anciennes (relativement) bonnes pratiques.

Afin d'avoir un meilleur impact, Al doit trouver de nouvelles techniques pour augmenter le « coût politique » des violations des DH, en œuvrant par exemple pour une législation universelle, ou en portant elle-même l'affaire en justice, si besoin (« action en justice stratégique »).

### **Impact sur l'objectif 4: la responsabilité des entreprises**

En 2017, l'accent a été mis par Al sur l'amélioration de la gouvernance et de la responsabilité des gouvernements nationaux plutôt que sur le renforcement des mécanismes mondiaux de renforcement des DH. La seule exception était l'Afrique, où Al a déployé des efforts considérables pour consolider les outils internationaux de mettre les violateurs des droits humains devant leurs responsabilités.

Le projet d'Al sur la responsabilité des entreprises - y compris le travail sur la chaîne de production du cobalt, l'industrie de l'huile de palme, le travail des enfants, les compagnies minières, et les standards internationaux sur le devoir des Etats de protéger les gens des abus de ces entreprises - a eu un impact significatif. Une grande partie de ce travail a été rendue possible grâce aux partenariats et aux collaborations conclus par Al avec d'autres groupes de défense des DH, ainsi qu'au lobbying de décideurs importants, et à la médiatisation de ces questions.



AI a enregistré au moins 993 exécutions dans 23 pays en 2017, contre 1032 en 2016, et la tendance continue à être à la baisse. Qui plus est, en Guinée, le lobbying d'Amnesty a contribué à un nouveau Code de Justice qui, s'il était promulgué, abolirait effectivement la peine de mort. En Mongolie, un nouveau Code de la criminalité abolit la peine de mort pour tous les crimes, faisant de ce pays le 105<sup>ème</sup> à abolir la peine de mort dans la loi. Au Bénin, le gouvernement a accepté une recommandation des Nations Unies de commuer toutes les peines capitales. AI a aussi réussi à empêcher des reculs et la réintroduction de la peine de mort aux Philippines et aux Maldives, et a contribué à empêcher 11 exécutions aux Etats-Unis.

### **Impact sur l'objectif 5: croissance du mouvement AI**

Au cours des deux dernières années, AI a cessé de comptabiliser les actions menées par ses sympathisants pour compter le nombre de personnes impliquées dans ces actions. Comme ces données sont relativement nouvelles, leur fiabilité est encore incertaine. Cependant, les chiffres enregistrent pour 2017 des actions menées par 6,8 millions de sympathisants ou membres, contre 5,5 millions en 2016. Ces personnes se répartissent à peu près équitablement entre hommes (43%) et femmes (56%), et se retrouvent dans toutes les classes d'âge (moins de 24 ans : 1%, 25-35 ans : 18%, 36-44 ans : 24%, 45-64 ans : 25%, plus de 65 ans : 11%). Il y avait cependant de fortes disparités selon les différentes régions du monde : 1.100.000 en Asie, 300.000 en Afrique, 700.000 en Amérique, 3.500.000 en Europe, 20.000 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et 750.000 membres internationaux.

Afin d'augmenter encore ce nombre, le SI a commencé à travailler en 2017 avec un groupe de 15 pays « accélérateurs » (l'Argentine, le Brésil, le Burkina Faso, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigéria, le Pérou, la Pologne, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande et la Turquie, qui ont été identifiés comme ayant un fort potentiel de croissance rapide en nombre de sympathisants).

Il y a aussi eu des progrès constants dans la collecte de fonds : en 2017 les revenus totaux d'AI se montaient à 302 millions d'euros, en augmentation de 8% par rapport à l'année précédente. Bien que cette croissance rapproche le mouvement de l'objectif des 400 millions d'euros pour 2020, les projections actuelles montrent qu'AI risque de manquer sa cible. Pour le moment, environ les deux tiers des revenus sont constitués par les dons de particuliers, le reste provenant de legs, de trusts et de fondations, de grands donateurs, et d'autres sources. La stratégie internationale met particulièrement l'accent sur une augmentation de la part des trusts, des fondations et des grands donateurs ; dans ce but, le SI travaille en collaboration étroite avec plusieurs sections, comme la section Suisse, qui ont un fort potentiel d'attractivité pour les philanthropes gros donateurs.

*Les **Nouvelles des Questions Internationales** sont compilées dans le but de diffuser les mises à jour concernant AI à une plus grande audience dans le monde afin d'encourager davantage de membres d'Amnesty à s'engager sur ces questions.*

*Les articles sont des résumés de documents internes que nous souhaitons condenser sans pour autant donner notre opinion sur les documents originaux.*

*Tous vos commentaires, questions ou suggestions quant à notre choix de documents, l'exactitude des résumés, et la manière dont cette lettre pourrait être utilement améliorée sont les bienvenus.*

*Ecrivez-nous à l'adresse suivante : [ii-news@aivol.org](mailto:ii-news@aivol.org)*



## **Equipe éditoriale**

**Hilary Naylor (AIUSA):** membre d'AI depuis plus de 20 ans, a été membre du Bureau Exécutif, Coordinatrice Pays, et responsable de formation.

**Peter Pack (AIUK):** a présidé le Comité Exécutif International de 2007 à 2011. A présidé le comité du mandat et des politiques des DH de 1999 à 2007, et a aidé à organiser le réseau de formation d'AI de 1991 à 1995.

## **Traduction**

Français : Martine Bellet (AIF)

Espagnol : Ferran Nogueroles (AIUK)

## **Note concernant les documents originaux**

Ces articles s'appuient pour l'essentiel sur des documents internes à AI tirés de la lettre hebdomadaire envoyée par le Secrétariat International. Les sections d'AI choisissent ou non de rendre ce mailing disponible pour leurs membres. Si vous souhaitez trouver les documents originaux, n'hésitez pas à interroger votre Section, mais contactez-nous si vous rencontrez le moindre problème. Nous pouvons généralement vous fournir la version en anglais de tous les documents référencés dans ces articles.